



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. limitée
28 novembre 2005
Français
Original: anglais

Première session ordinaire de 2006

20-27 janvier 2006, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,
liste des documents et plan de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	3
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2. Plan de financement pluriannuel	3
3. Programmes de pays et questions connexes	4
4. Évaluation	4
5. Égalité des sexes au PNUD	5
6. Fonds d'équipement des Nations Unies.	5
7. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	6
8. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.	6
<i>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</i>	
9. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes.	7
10. Rapport au Conseil économique et social	7
11. Activités de programmation	8
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
12. Programmes de pays et questions connexes	8
13. Questions diverses.	8



*Session commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF
et du PAM (20 et 23 janvier 2006)*

Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP pour sa première
session ordinaire de 2006 9

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1 Questions d'organisation

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, le Conseil élira un nouveau bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. Selon le système de roulement établi entre les divers groupes régionaux, le président du Conseil d'administration pour 2006 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au groupe des pays d'Europe orientale.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par le secrétaire. Il approuvera également le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2005. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations; le rapport définitif contient les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2006 a été établi par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil; il sera présenté au Conseil pour adoption.

Le Conseil d'administration poursuivra son débat sur l'amélioration de ses méthodes de travail.

Documentation :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2006/L.1)

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2005 (DP/2006/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2005 (DP/2006/2)

Plan de travail pour 2006 (DP/2006/CRP.1)

Débat consacré au PNUD

Point 2 Plan de financement pluriannuel

En réponse à la décision 2005/20 du Conseil d'administration, le PNUD présentera le calendrier d'établissement de son rapport d'évaluation en fin de cycle des résultats obtenus dans le cadre du plan de financement pluriannuel (PFP) 2004-2007 ainsi que celui du processus de mise au point du plan 2008-2011. Bien que le Conseil d'administration ait déjà approuvé les bases méthodologiques et théoriques du rapport sur le PFP en cours, le PNUD cherche constamment à améliorer la qualité de ses rapports afin que son conseil d'administration puisse mieux contrôler ses activités. Le processus conduisant à l'élaboration du PFP 2008-2011 permettra au Conseil d'administration de réfléchir à l'évolution du rôle du PNUD dans la réforme de l'Organisation des Nations Unies et aux suites à donner à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et aux textes issus du Sommet mondial de 2005.

Le document présenté rend compte du processus de consultation engagé avec le Conseil d'administration.

Documentation :

Calendrier d'établissement et d'examen en fin de cycle des résultats obtenus dans le cadre du plan de financement pluriannuel 2004-2007, et du processus de mise au point du plan pour 2008-2011 (DP/2006/3)

Point 3

Programmes de pays et questions connexes

Conformément au mandat du Conseil d'administration, qui régit l'assistance du PNUD au Myanmar (décisions 93/21, 96/1, 98/14, 2001/15, 2003/2, 2004/2 et 2005/3), une évaluation annuelle indépendante des projets exécutés dans le cadre de l'Initiative pour le développement humain a été réalisée dans ce pays en juillet 2005. Dans le prolongement de l'exposé oral fait par le Représentant résident à la deuxième session ordinaire en septembre 2005, le rapport sur la mission d'évaluation au Myanmar sera présenté au Conseil d'administration, qui souhaitera peut-être adopter une décision sur la base des éléments figurant dans le rapport.

Ainsi que demandé par le Conseil d'administration dans sa décision 2001/11, les programmes de pays suivants seront approuvés selon une procédure d'approbation tacite, sans exposé ni débat :

Descriptif du programme régional pour l'Europe et la Communauté des États indépendants, 2006-2010, et descriptif du programme régional pour les États arabes, 2006-2009,

Afrique : Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Namibie, Ouganda, Swaziland, Tchad;

États arabes : Jamahiriya arabe libyenne;

Asie et Pacifique : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Chine, Indonésie, Viet Nam;

Europe et Communauté des États indépendants : Albanie, Bélarus, Bulgarie, Géorgie, Turquie, Ukraine;

Amérique latine et Caraïbes : Guyana, Îles Turques et Caïques, Pérou.

Documentation :

Rapport de la mission d'évaluation au Myanmar (DP/2006/4)

Point 4

Évaluation

Le Conseil d'administration avait recommandé au PNUD de faire un bilan de ses initiatives en faveur de l'égalité des sexes de manière à mesurer ses progrès à ce jour et sa contribution à la promotion des femmes et à la parité. Le Bureau de l'évaluation a donc conduit en 2004 une évaluation indépendante des résultats d'ensemble obtenus par le PNUD dans ce domaine au cours des 10 dernières années.

L'examen a porté sur quatre grands éléments : a) la mobilisation et l'action militante du PNUD en faveur de la promotion des femmes et de l'égalité des sexes; b) la traduction de cet engagement dans ses programmes et projets; c) la réflexion sur les considérations de genre et l'égalité des sexes au sein du PNUD même; d) la nature des partenariats stratégiques noués pour promouvoir l'intégration des considérations de genre et l'égalité des sexes.

À la session annuelle de 2005, le Conseil d'administration a entendu un exposé oral sur les conclusions préliminaires de l'évaluation. Le rapport d'évaluation et la réponse de l'administration (document DP/2006/7) seront présentés pour examen approfondi.

Documentation :

Évaluation de l'action menée en faveur de l'égalité des sexes au PNUD – Résumé analytique (DP/2006/5)

Point 5

Égalité des sexes au PNUD

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration sera saisi de la réponse apportée par l'administration du PNUD aux conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante de l'action menée en faveur de l'égalité des sexes au PNUD (contenues dans le document DP/2006/5).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport, l'examiner et, le cas échéant, approuver les mesures proposées dans la réponse de l'administration comme autant de nouveaux engagements à continuer de promouvoir l'égalité des sexes effective au sein du PNUD.

Comme il l'avait demandé dans sa décision 2005/27, le Conseil d'administration sera également saisi du plan d'action genre du PNUD pour 2006-2007, qui prévoit des initiatives précises en termes d'engagement, de responsabilité, de capacités, de communication, de visibilité et de ressources. Un rapport intérimaire sur l'exécution du plan d'action 2005 lui sera également présenté.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport, l'examiner et, le cas échéant, approuver le plan d'action 2006-2007 ainsi que le rapport intérimaire de 2005.

Documentation :

Réponse de l'administration au rapport d'évaluation de l'action menée en faveur de l'égalité des sexes au PNUD (DP/2006/7)

Rapport intérimaire sur l'exécution du plan d'action genre 2005 (DP/2006/8)

Plan d'action genre pour 2006-2007 (DP/2006/9)

Point 6

Fonds d'équipement des Nations Unies

Dans sa décision 2005/29, le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction le plan d'activité 2005-2007 du Fonds d'équipement des Nations Unies,

et a prié le Fonds de lui faire rapport de manière appropriée, à sa première session de 2006, sur « ses processus de prise de décisions en matière budgétaire et de programmation ». En réponse à cette décision, le rapport présenté donne un aperçu des principales mesures prises sous la direction du nouveau secrétaire exécutif du Fonds dans la période allant jusqu'au 30 octobre 2005 en vue de l'examen et de la mise en œuvre stratégiques du Plan d'activité du Fonds.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont les éléments figurent dans le rapport.

Documentation :

Rapport du Fonds d'équipement des Nations Unies sur ses processus de prise de décisions en matière budgétaire et de programmation (DP/2006/10)

Point 7

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À l'invitation du Conseil économique et social, dans sa résolution 2004/54, le Conseil d'administration est saisi du rapport intitulé *Évaluation d'UNIFEM : Passé, présent et avenir du Fonds*, commandité par le Comité consultatif. Ce document évalue la place du Fonds dans le système des Nations Unies au regard de son mandat élargi au service de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes. En demandant cette évaluation, le Comité consultatif cherchait des pistes sur les moyens à déployer pour que le Fonds soit en position de s'acquitter au mieux de ce mandat dans le cadre de la réforme de l'ONU. Il a souscrit aux recommandations formulées dans le rapport d'évaluation et compte sur les instructions du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP pour appliquer les plus immédiates.

Documentation :

Évaluation d'UNIFEM : Passé, présent et avenir du Fonds (rapport du Groupe consultatif auprès du Comité consultatif d'UNIFEM) (A/60/62-E/2005/10)

Point 8

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Le Conseil d'administration sera saisi du rapport d'activité du Directeur exécutif, qui contient un bilan préliminaire des activités 2005 du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, les prévisions d'activités et de dépenses pour 2006-2007, et un état actualisé des progrès réalisés dans l'application de la décision 2005/36 du Conseil d'administration.

Documentation :

Rapport d'activité du Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (DP/2006/11)

Débat consacré au PNUD et au FNUAP

Point 9

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

En application des décisions 97/2 et 97/3 du Conseil d'administration, les rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003 sont présentés à la session en cours.

Ces rapports fournissent des renseignements complémentaires sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées dans les rapports du Comité pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2003 (pour le PNUD, voir A/59/5/Add.1; pour le FNUAP, voir A/59/5/Add.7; pour l'UNOPS, voir A/59/5/Add.10).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ces rapports sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003.

Documentation :

PNUD : Rapport complémentaire sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003 (DP/2006/13)

FNUAP : Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003 : état de la mise en œuvre des recommandations (DP/FPA/2006/1)

UNOPS : Rapport complémentaire sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2002-2003 (DP/2006/14)

Point 10

Rapport au Conseil économique et social

Le Conseil d'administration sera saisi du premier rapport commun PNUD/FNUAP au Conseil économique et social, qui rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 59/250 sur l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles du système des Nations Unies au service du développement. Le rapport contient une section commune PNUD/FNUAP consacrée à la mise en œuvre du programme de réformes du Secrétaire général et aux dispositions de l'examen triennal d'ensemble, suivi de deux sections qui traitent des activités particulières de chaque organisme, y compris du financement des activités opérationnelles.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport et le transmettre, avec ses observations, au Conseil économique et social.

Documentation :

Rapport commun du PNUD/FNUAP au Conseil économique et social (E/2006/5)

Point 11

Activités de programmation

Dans sa décision 2005/30, le Conseil d'administration avait prié le PNUD et le FNUAP de lui proposer, en consultation avec les organismes concernés, des méthodes efficaces et économiques pour communiquer leurs données de programmes à leurs organes directeurs respectifs dans le cadre de leur cycle de programmation et d'établissement de rapports. En réponse à cette demande, le PNUD et le FNUAP présenteront un document de séance contenant une proposition pour la mise à disposition de ces renseignements. Ce document examinera les difficultés techniques et méthodologiques de l'exercice, ainsi que les critères éventuellement applicables à la communication des données de programmes dans le cadre des calendriers de présentation de rapport des deux entités.

Documentation :

Rapport PNUD/FNUAP contenant des propositions de méthodes efficaces et économiques pour communiquer les données de programmes (DP/2006/CRP.2-DP/FPA/2006/CRP.1)

Débat consacré au FNUAP

Point 12

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2001/11, les programmes de pays ci-après seront approuvés selon la procédure d'accord tacite sans avoir été examinés ni débattus, sauf si cinq membres au moins du Conseil ont informé le secrétariat par écrit, avant la séance, de leur souhait de porter tel ou tel programme à l'attention du Conseil :

Afrique : Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Namibie, Ouganda, Swaziland et Tchad.

Asie et Pacifique : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Chine, Indonésie et Viet Nam.

États arabes et Europe : Albanie, Géorgie, territoire palestinien occupé, Turquie et Ukraine.

Amérique latine et Caraïbes : Pérou.

Point 13

Questions diverses

Consolider la paix après les conflits : le rôle du PNUD et du FNUAP en Afrique (Angola et République démocratique du Congo)

**Session commune des Conseils d'administration
du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM
(20 et 23 janvier 2006)**

**Plan de travail provisoire du Conseil d'administration
du PNUD/FNUAP pour sa première session ordinaire de 2006
(20-27 janvier 2006, New York)**

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Vendredi 20 janvier		
10 heures à 10 h 30	1	Questions d'organisation – Élection du Bureau du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
10 h 30 à 13 heures		Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM Thème : Renforcement et développement des capacités Réunion présidée par le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF
15 heures à 18 heures		Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite) Thème : Assurer la transition entre secours d'urgence et activités de développement, notamment lors des catastrophes naturelles Réunion présidée par le Président du Conseil d'administration du PAM
Lundi 23 janvier		
10 heures à 13 heures		Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite) Thème : Le VIH/sida – suites données aux recommandations de l'équipe spéciale mondiale Réunion présidée par le Président du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
15 heures à 18 heures		Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite) Thème : Simplification et harmonisation, plus particulièrement dans le processus de programmation Réunion présidée par le Président du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Mardi 24 janvier		
10 heures à 13 heures	1	<p>Questions d'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session – Adoption du rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2005 – Adoption du plan de travail du Conseil d'administration pour 2006 <p>Débat consacré au PNUD</p> <p>Déclaration de l'Administrateur</p>
	2	<p>Plan de financement pluriannuel</p> <ul style="list-style-type: none"> – Calendrier d'établissement et d'examen de l'évaluation en fin de cycle des résultats obtenus dans le cadre du Plan de financement pluriannuel 2004-2007, ainsi que du processus de mise au point du Plan de financement pour 2008-2011
15 heures à 18 heures	4	<p>Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évaluation de l'action menée en faveur de l'égalité entre les sexes au PNUD
	5	<p>L'égalité des sexes au PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réponse de l'administration au rapport d'évaluation de l'action menée en faveur de l'égalité des sexes au PNUD – Rapport intérimaire sur l'exécution du plan d'action genre de 2005 – Plan d'action genre pour 2006-2009
	7	<p>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : Passé, présent et avenir du Fonds</i> (rapport du groupe consultatif auprès du Comité consultatif d'UNIFEM)
Mercredi 25 janvier		
10 heures à 12 heures	8	<p>Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rapport d'activité du Directeur exécutif
	6	<p>Fonds d'équipement des Nations Unies</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rapport du Fonds d'équipement des Nations Unies sur ses processus de prise de décisions en matière budgétaire et de programmation
12 heures à 13 heures		<i>Consultations officielles</i>
15 heures à 18 heures	5	<p>Consolider la paix après les conflits : le rôle du PNUD et du FNUAP en Angola et dans la République démocratique du Congo</p>

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Jeudi 26 janvier		
10 heures à 13 heures		Débat consacré au FNUAP Déclaration du Directeur exécutif
	12	Programmes de pays et questions connexes – Approbation des descriptifs de programmes de pays
15 heures à 16 heures	1	Questions d'organisation – Les méthodes de travail du Conseil d'administration
16 heures à 17 heures		Débat consacré au PNUD
	3	Programmes de pays et questions connexes – Approbation des descriptifs de programmes de pays – Rapport de la mission d'évaluation au Myanmar
17 heures à 18 heures		<i>Consultations officieuses</i>
Vendredi 27 janvier		
10 heures à 13 heures		Débat consacré au PNUD et au FNUAP
	9	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes – Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, 2002-2003
	10	Rapport au Conseil économique et social – Rapport du PNUD/FNUAP au Conseil économique et social
15 heures à 18 heures		Débat consacré au PNUD et au FNUAP (suite)
	11	Processus de programmation – Rapport PNUD/FNUAP contenant des propositions de méthodes efficaces et économiques pour communiquer les données de programmes
	13	Questions diverses – Décisions en attente
	1	Questions d'organisation